



Assurance vie à émission simplifiée



Parce que votre temps est précieux...

Ne le perdrez pas inutilement. Lors d'une simple conversation avec votre conseiller, répondez à quelques questions et vous voilà assuré sans avoir à subir un examen médical.

C'est votre état de santé qui déterminera l'assurance qui vous convient. L'**assurance vie à émission simplifiée** est parfaite pour les clients en bonne santé.

À l'inverse, l'**assurance vie à émission garantie** est tout indiquée pour les clients ayant de la difficulté à s'assurer ou qui sont en moins bonne santé. L'acceptation est garantie.

Quelle assurance à émission simplifiée vous convient le mieux?

Pas si facile de s'y retrouver parmi les assurances vie... Voici quelques informations pour démontrer que l'assurance à émission simplifiée et l'assurance à émission garantie sont parfaites pour les gens en quête de simplicité et de rapidité.

	Assurance vie à émission simplifiée	Assurance vie à émission garantie
Montant d'assurance	Jusqu'à 500 000 \$	Jusqu'à 50 000 \$
Examen médical	Aucun	Aucun
État de santé	Bon	Moins bon ou vous avez été refusé pour de l'assurance
Achat avec votre conseiller	Processus 100 % électronique	Processus 100 % électronique
Émission du contrat	60 minutes ou moins*	60 minutes ou moins*
Possibilité d'ajouter d'autres protections	Non	Non

Note : Certaines conditions s'appliquent.

* Dans le cas d'une assurance supplémentaire pour un client existant de SSQ Assurance, le temps d'émission du contrat peut être plus long.

Et l'assurance vie traditionnelle?

Elle répondra à vos besoins si ces critères sont importants pour vous :

- Vous envisagez d'ajouter d'autres protections comme une assurance maladies graves, une assurance invalidité ou une assurance pour votre conjoint et vos enfants.
- Vous voulez un montant d'assurance qui peut aller jusqu'à 10 millions \$.
- Vous souhaitez payer une prime personnalisée.
- Vous avez quelques problèmes de santé sans gravité ou contrôlés.

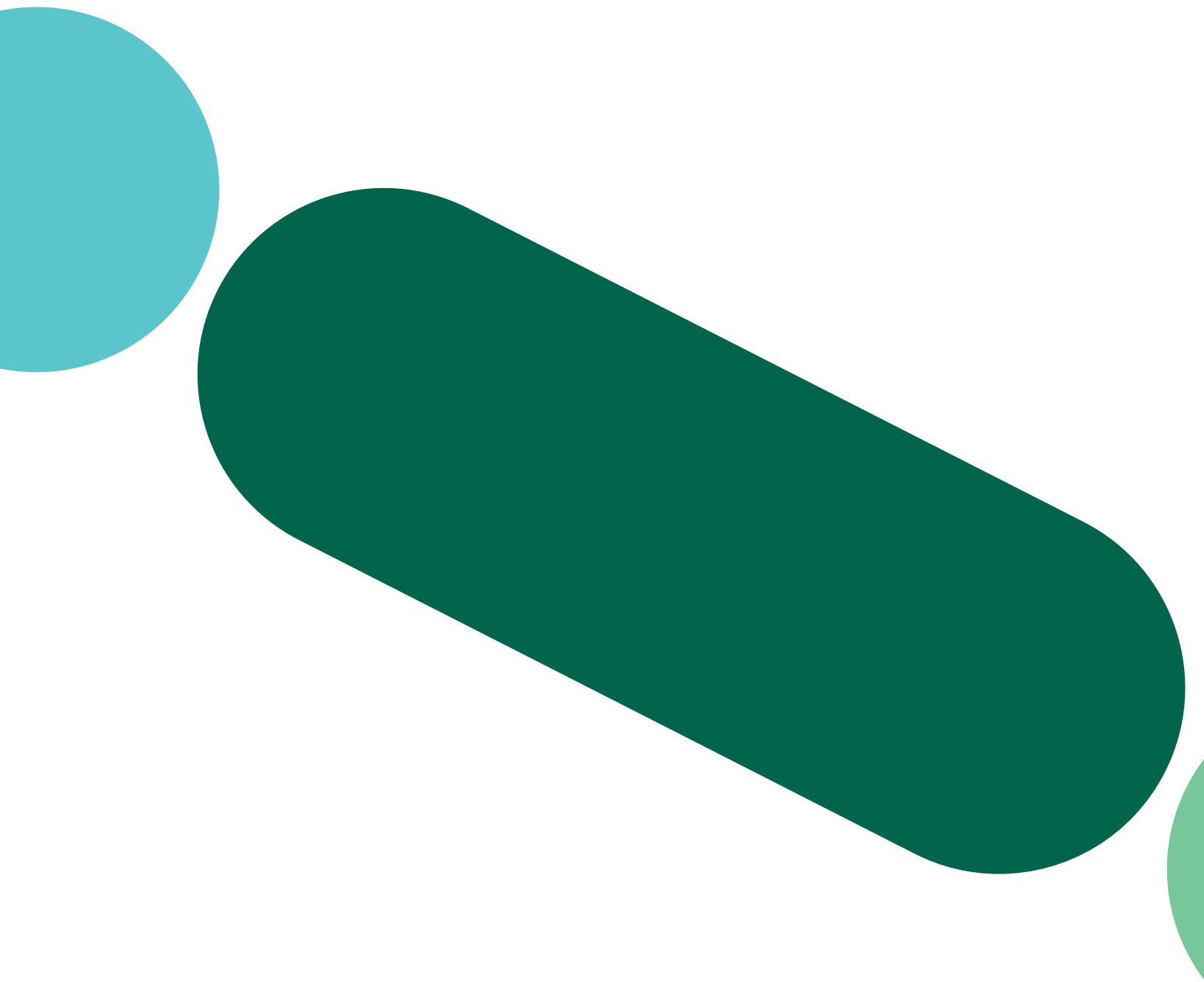
Le temps file si vite...

Ne perdez pas ces précieux moments et protégez ce qui compte le plus : vos proches. En moins de 60 minutes, vous préserverez leur sécurité financière grâce à l'assurance vie à émission simplifiée ou à émission garantie de SSQ Assurance.



**Parlez à votre conseiller qui saura vous guider.
Pour en savoir plus, visitez le ssq.ca.**





Ce document vous est présenté à titre informatif seulement. Il ne vise pas à décrire l'ensemble des dispositions, des exclusions et des limitations applicables à une garantie ou à une police d'assurance particulière. Pour une description complète des dispositions, des exclusions et des limitations, veuillez consulter le contrat.